

L'Actu FormaCCIOn

 CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

INVESTIR EN COMPÉTENCES POUR DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE

Forte d'une expérience de 40 ans, la CCI de Maine-et-Loire déploie des **solutions de formation et du conseil RH sur mesure** afin d'accélérer la **performance des entreprises du territoire** et d'accompagner le développement des compétences des collaborateurs.



+ 4 000 stagiaires formés par an



230

formations proposées,
dont plus de 70 formations
certifiantes éligibles au CPF

Scanner ce code pour accéder
au catalogue régional



Consultez nos offres 

formation.paysdelaloire.cci.fr



CONTACT

 formation.continue@maineetloire.cci.fr / Tél. 02 41 20 49 59

L'ACTU DU MOMENT

La formation professionnelle : quelles nouveautés pour les entreprises en 2023 ?

**Au cœur du sujet : le rééquilibrage des comptes de France
Compétences avec des évolutions législatives annoncées sur
2023 en matière de formation professionnelle.**

Focus sur les principales mesures :

CONTRIBUTION DES ENTREPRISES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Poursuite de la collecte par les URSSAF (mise en place depuis le 01.02.2022).

Nouveauté : le solde de la taxe d'apprentissage transitera par une plateforme de la Caisse des Dépôts et Consignations, permettant aux entreprises de sélectionner les établissements éligibles de leur choix (en cours d'élaboration).

FINANCEMENTS

Pour les entreprises de moins de 50 salariés : maintien du financement des actions concourant au développement des compétences des salariés par l'OPCO.

Pour toutes les entreprises :

Financement de l'alternance par l'OPCO : contrat d'apprentissage, de professionnalisation et Pro A

En 2023 : poursuite du dispositif d'aide à l'embauche d'alternants avec la mise en place d'une prime unique d'un montant de 6 000 € pour les contrats conclus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023.

Mobilisation du CPF des salariés en « co-construction » : suivi de la formation en tout ou partie sur temps de travail avec maintien de rémunération

par l'employeur et/ou abondement versé par l'employeur pour le cofinancement de la formation.

En 2023 : le gouvernement inscrit dans le Code du travail le principe d'une participation financière des bénéficiaires du CPF, pour les salariés en emploi, excepté dans le cas d'un co-investissement avec l'employeur. Cette nouvelle mesure devrait inciter plus fortement les entreprises et les salariés à co-investir autour de logiques de parcours de formation partagés et professionnalisants.

Poursuite du FNE-Formation, qui tend à s'inscrire dans la durée afin de faire face aux évolutions du marché du travail. Le FNE-Formation vise à soutenir financièrement la formation des salariés employés par des entreprises en difficulté ou faisant face à des mutations économiques ou technologiques.

RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Maintien du dispositif « Transitions collectives » permettant aux entreprises d'un secteur d'anticiper des mutations économiques en accompagnant leurs salariés, dont la rémunération est sécurisée, dans leur reconversion sur des métiers porteurs, au sein de leur bassin de vie et d'emploi.

Réforme de simplification de la VAE

(évolutions détaillées dans la rubrique «Zoom sur»)



Notre sélection de formations

MANAGEMENT

Manager une équipe de travail

- ANGERS : 27-28 FÉVRIER + 13-14 MARS 2023 (CCE LE 28 AVRIL 2023)  4 JOURS+  2100 €
→ ANGERS : 04-05-22-23 MAI 2023 (CCE LE 13 JUIN 2023)  2H DE CERTIFICATION
→ SAUMUR : 05-06-19-20 JUIN 2023 (CCE LE 11 JUILLET 2023)

La conduite du changement

- ANGERS : 11-12 MAI 2023  2 JOURS  800 €

Managers : Comprendre et prévenir les risques psychosociaux

- ANGERS : 13-14 AVRIL 2023  2 JOURS  800 €

COMMUNICATION ET EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

Gestion des appels difficiles

- ANGERS : 11-12 MAI 2023  2 JOURS  800 €

Mieux vivre et maîtriser ses émotions grâce au Cheval

- ANGERS : 8 JUIN 2023  1 JOUR  750 €

Perfectionner, certifier son orthographe en langue française, Certificat Voltaire

- ANGERS : 13 MARS + 6 AVRIL + 25 MAI 2023, CERTIFICAT VOLTAIRE : EN JUIN  3 JOURS+  1300 €
1H DE COACHING
3H DE CERTIFICATION

COMMERCIAL, VENTE

Prospecter et gagner de nouveaux clients

- ANGERS : 23 JUIN + 4 JUILLET  2 JOURS  800 €

Techniques commerciales et négociation


- ANGERS : 7-21 SEPTEMBRE + 5-12-26 OCTOBRE (CCE LE 15 NOVEMBRE 2023)  5 JOURS+  2 500 €
2H DE CERTIFICATION

COMPTABILITÉ, PAIE, GESTION, FINANCES

Les essentiels de la gestion d'entreprise

- ANGERS : 28-29-30 MARS + 11-12 MAI 2023 (CCE LE 13 JUIN 2023)  5 JOURS+  2 500 €
3H DE CERTIFICATION

Sage Paie

- ANGERS : 15-16 JUIN 2023  2 JOURS  800 €

ACHATS

Exercer la mission d'organisation et de suivi des achats

- ANGERS : 12-13-26-27 JUIN 2023 (CCE LE 11 JUILLET 2023)  4 JOURS+  2100 €
2H DE CERTIFICATION

INTERNATIONAL

TVA à l'international et nouvelles obligations déclaratives dans les échanges Intracommunautaires (EMEBI)



- ANGERS : 16 MAI 2023  1 JOUR  400 €

RESSOURCES HUMAINES

Actualisation des savoirs en droit du travail

- ANGERS : 4 AVRIL 2023  1 JOUR  400 €

Séniors : Préparez votre retraite

- ANGERS : 22-23 MARS 2023  2 JOURS  800 €

BUREAUTIQUE

Excel initiation

- SAUMUR : 20-21 MARS 2023  2 JOURS+  560 €
1H DE CERTIFICATION
→ CHOLET : 16-23 MAI 2023

Excel intermédiaire

- CHOLET : 05-11 AVRIL 2023  2 JOURS+  560 €
1H DE CERTIFICATION
→ SAUMUR : 22-23 MAI 2023

Excel perfectionnement

- CHOLET : 03-09 MAI 2023  2 JOURS+  560 €
1H DE CERTIFICATION
→ SAUMUR : 05-06 JUIN 2023

COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE

Formation Santé, Sécurité et Conditions de travail des nouveaux membres élus du CSE

- ANGERS : 06-07-29-30-31 MARS 2023  5 JOURS  950 €
→ ANGERS : 11-12 AVRIL + 09-10-11 MAI 2023
→ SAUMUR : 25-26 MAI + 05-06-07 JUIN 2023
→ CHOLET : 30-31 MAI + 19-20-21 JUIN 2023
→ ANGERS : 05-06-07 JUIN + 03-04 JUILLET 2023

LANGUES ÉTRANGÈRES

Commerciaux, performez dans vos échanges en anglais

- FORMATION SUR MESURE : ANGERS, CHOLET, SAUMUR > NOUS CONTACTER  20 HEURES+  À PARTIR DE 1 680 €
1H DE CERTIFICATION

Développez vos techniques de prise de parole en anglais

- FORMATION SUR MESURE : ANGERS, CHOLET, SAUMUR > NOUS CONTACTER  7 HEURES  À PARTIR DE 400 €

Scanner ce code pour accéder au catalogue régional



Zoom sur...

Le Gouvernement ouvre largement l'accès à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

LEVIER MAJEUR DE PROMOTION ET D'AIDE À LA RÉSORPTION DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE DANS LES SECTEURS CONNAISSANT DE GRANDES TENSIONS DE RECRUTEMENT, LE GOUVERNEMENT REFONDE LA VAE EN SIMPLIFIANT SON ACCÈS.

Création d'un service public de la VAE pour orienter et accompagner toute personne demandant la validation des acquis de son expérience et justifiant d'une activité en rapport direct avec le contenu de la certification visée.

Ouverture à la validation d'un seul bloc de compétences

La loi veut faciliter l'accès à une VAE partielle pour que le parcours soit vécu comme une réussite en cas de reconnaissance partielle.

Suppression de l'étape de recevabilité

La loi supprime les dispositions relatives à la procédure de re-

cevabilité des dossiers qui prévoit que le certificateur doit se prononcer dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la demande.

Financement possible par « Transition Pro »

Cette Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale, sous certaines conditions (en attente de décret), pourra financer les dépenses liées à la VAE.

Durée du congé VAE

Doublement de la durée du congé de VAE porté à 48h, et possibilité d'allonger cette durée par accord d'entreprise au bénéfice de l'ensemble des salariés.

Expérimentation associant contrat de professionnalisation et VAE

Afin de favoriser l'accès à la certification et l'insertion professionnelle dans les secteurs rencontrant des difficultés de recrutement, la loi sur le marché du travail met en place une expérimentation qui permet aux employeurs qui ont conclu des contrats de professionnalisation de comporter des actions en vue de la VAE. Les conditions de mise en œuvre de cette expérimentation, seront déterminées par décret notamment les qualifications ou blocs de certifications professionnelles pouvant être obtenus par la VAE. Cette expérience sera d'une durée de 3 ans à compter d'une date fixée par décret et au plus tard le 1er mars 2023.

Pour aller plus loin : Consultez le texte du Conseil Constitutionnel > Décision n° 2022-844 DC du 15 décembre 2022

DES BESOINS ? UNE DEMANDE SPÉCIFIQUE ?

Nos conseillers sont à votre écoute pour bâtir vos projets de formation sur des programmes standards ou sur-mesure dédiés à votre entreprise.

formation.continuee@maineetloire.cci.fr
02 41 20 49 59

NOS TROIS ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

ANGERS

Centre Pierre Cointreau
132 avenue de Lattre de Tassigny
CS 51030 - 49015 ANGERS CEDEX 01

CHOLET

Eurespace Formation
Rue Eugène Brémond
CS 22116 - 49321 CHOLET CEDEX

SAUMUR

Espace Formation du Saumurois
Square Balzac
49412 - SAUMUR CEDEX



CONTACT

NOS CONSEILLERS SE MOBILISENT ET VIENNENT À VOTRE RENCONTRE POUR CONCRÉTISER VOS PROJETS !

Rencontrez vos conseillers formation dédiés sur votre territoire :



BÉATRICE ROISNARD

Angers - Vallées du Haut Anjou, 06 43 74 83 82



CÉLINE CORNU

Cholet - Mauges, 06 64 82 47 06



SOPHIE LEMARCHAL

Saumurois - Layon-Baugeois-Vallée, 07 64 71 16 62



DAVID GARREAU,

Maine-et-Loire - secteur Hôtellerie Tourisme Restauration,
07 87 49 25 98



ANGÉLINA PELTIER

Maine-et-Loire - accompagnement en Ressources Humaines,
emploi & compétences, 06 76 14 32 39

